



**Direction Régionale de l'environnement,
de l'Aménagement et du logement**
11 cours Jean Jaurès
84000 Avignon

Affaire : Avignon/clinique des Cyprès
Objet : Examen au cas par cas

Paris, le 01/09/2022

Madame, Monsieur,

Le projet de déplacement de la clinique « Les Cyprès » vers le site situé 1620 chemin du Lavarin à Avignon est soumis à un examen au cas par cas.

Nous attestons par la présente avoir initié les diagnostics préalables suivants :

- Détection des réseaux.
- Etude Géotechnique AVP.
- Diagnostic pollution des sols.
- Diagnostic déchet Equipement Produit Matériaux Déchets.
- Diagnostics avant démolition amiante, plomb, termites.

Les missions de contrôle technique et de coordination Sécurité Prévention de la Santé ont déjà été contractualisés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pascale RIBADEAU DUMAS
Directrice Immobilier France